

S U A P S

UNIVERSITE PAUL-VALERY MONTPELLIER 3

Comment s'inscrire en Pratiques Physiques Notées « Ouverture Sport »

- ✓ **ETAPE 1** : Vous devez choisir sur votre contrat pédagogique (à établir sur l'E.N.T) « Ouverture Sport » sans cette étape, vous ne pourrez pas vous inscrire en pratiques physiques notées.
- ✓ **ETAPE 2** : Vous devez vous présenter à partir du lundi 17 septembre 2018 à 9h30 jusqu'au jeudi 20 septembre 2018 à 15h30 à la salle Jean Moulin puis du vendredi 21 septembre 2018 à 9h30 jusqu'au vendredi 12 octobre 2018 à 12h00 au bureau du SUAPS avec les documents suivants :

☞ Votre carte d'étudiant 2018/2019 **ou** votre certificat de scolarité 2018/2019 avec une pièce d'identité (Carte Nationale d'Identité, permis de conduire ou passeport).

☞ Un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive daté de moins de trois mois.

Il devra comporter **obligatoirement le tampon et la signature du médecin**.
(Seuls les sports indiqués sur le certificat médical pourront être choisis).

La fiche d'inscription sera à retirer lors de l'inscription ou sur le site de l'université dès à présent.

Vous devez choisir **un seul sport** pour le semestre.

Choisissez bien votre créneau selon votre emploi du temps ; pensez à consulter régulièrement le tableau d'affichage du S U A P S pour connaître les activités sportives proposées, ainsi que les lieux et horaires.



ATTENTION : Dans le cas où le dossier serait incomplet aucune inscription ne sera possible